» L'administration vient de faire établir, à la traversée de ladite dérivation par la porte d'Ocre une passerelle à double rampe.

» Ce passage était absolument nécessaire sur la route de Douai à Dorignies.

» Il serait bon d'éclairer cet endroit de la façon la plus sérieuse, car le passage n'est pas sans présenter de dangers ; les eaux s'y précipitent en effet dans les fossés de la place avec une grande impétuosité et un véritable fracas de vagues. »

ARRAS. — La 20e liste, pour le monument de Mgr Lequette, a produit 650 fr., ce qui porte le total à environ 33,750 francs.

— Vendredi soir, vers 8 heures, un rassemblement considérable s'est formé près de la bouche d'un égoût de la rue Saint-Jean-en-Ronville. Les pluies récentes avaient fait monter le niveau de l'eau et amené près de l'orifice un fœtus humain qui semblait avoir été jeté là depuis plusieurs jours. Ce fœtus a été enlevé par les soins de la police et transporté à l'hôpital.

Le futur évêque d'Arras. — Le *Clairon* donne l'information suivante :

« On parle de la candidature de Mgr Dennel, évêque de Beauvais, à l'important évêché d'Arras. Mgr Duquesnay, archevêque de Cambrai, a formulé publiquement pour elle, lundi, au grand pèlerinage d'Amettes en l'honneur de saint Labre, des vœux que Mgr Dennel, présent, n'a point paru repousser.

» Les pèlerins ont conclu que l'évêque de Beauvais, dont la présence au ministère des cultes, samedi 1er juillet, avait du reste été signalée, à la parole du ministre.

» Mgr Dennel présidera aujourd'hui, dimanche, à Saint-Omer (Pas-de-Calais), une grande procession ; il donnera ensuite la confirmation dans les principaux centres de son futur diocèse.

» Ancien curé de Saint-André, à Lille, évêque de Beauvais depuis deux ans a peine, Mgr Dennel est âgé de cinquante-six ans.

DUNKERQUE. — Nous avons annoncé dernièrement la découverte d'un noyé qu'on supposait être un employé de commerce de Paris, nommé Noël Flaender. Cette supposition était exacte et voici quelques renseignements sur les causes qui ont amené la mort de ce malheureux.

Ce jeune homme appartenant à une famille des plus honorables, employé dans une maison de banque de la Chaussée-d'Antin, aperçut, il y a quelque temps, une femme ramassant, boulevard Malesherbes, un petit paquet avec lequel elle s'éloignait.

Le jeune employé lui demanda si elle se rendait chez le commissaire de police pour y déposer l'objet qu'elle avait trouvé ; et comme elle paraissait hésiter, il lui prit le paquet en lui disant : — « Eh bien ! moi, madame, je vais déposer ce paquet au bureau du commissaire de police ; suivez-moi si vous voulez. »

La femme, furieuse, le suivit en effet, mais en l'accusant d'avoir voulu s'approprier le paquet contenant des objets de toilette. Le jeune homme, dont la timidité naturelle fut accrue par l'indignation, s'expliqua si mal, qu'il fut menacé de poursuites.

Le malheureux rentra à son bureau et se pendit à l'espagnolette d'une fenêtre. On le décrocha et on le rappella à la vie.

Il raconta à son patron ce qui venait de lui arriver, en disant qu'il ne pouvait survivre à l'idée d'aller en prison. Depuis ce jour, il ne cessait de dire à ses camarades : « J'en aurai pour un an, mais je ne le ferai pas... »

Le patron, alarmé de voir son employé sous l'appréhension continuelle d'une arrestation, essaya vainement de lui faire comprendre la puérilité de ses craintes. Dans l'espoir que la distraction lui ferait changer ses idées, il l'envoya chez un de ses amis, banquier à Dunkerque.

Quelques jours après, il reçut la nouvelle que son pauvre employé s'était jeté dans le canal et s'y était noyé.

— Le lier de ligne est arrivé hier soir à Dunkerque, venant de Cambrai. Le général de Thérie, accompagné du lieutenant-colonel du 110e et d'un nombreux état-major, est allé recevoir le régiment aux portes de la ville.

— M. Arthur Boone, maître voilier, rue du Collège, a opéré hier un sauvetage des plus émouvants. Passant, vers 6 heures du soir, près le pont du bassin du commerce, il entendit des cris de détresse. Un enfant de 7 ans, le petit Charles Lenoir, venait de tomber à l'eau. N'écoutant que son courage, M. Boone s'est précipité tout habillé au secours de l'enfant qu'il a pu ramener sain et sauf à terre, non sans avoir été obligé de plonger à plusieurs reprises.

— Le programme de la fête du 14 juillet vient d'être publié. En dehors de la revue des troupes de la garnison, il y aura une revue spéciale du bataillon scolaire, passée sur la place Jean-Bart, par nos édiles. C'est une façon comme une autre de faire la nique au ministre de la guerre, qui n'a pas voulu que les communards de l'avenir emboîtent le pas aux véritables défenseurs du pays. On prétend que tout le Conseil municipal passera la revue à cheval. M. le Maire aurait même déjà commandé ses bottes à l'écuyère ornées d'une paire de gigantesques éperons.

MARLY. — Un enfant de 5 ans, appartenant à des briquetiers occupés en ce moment à Marly, est mort vendredi dernier, dit un de nos confrères, dans les conditions suivantes :

« Ses parents lui avaient confié pour la reporter chez eux, une fiole contenant environ 1/2 litre de genièvre ; le malheureux enfant en absorba le contenu. Le lendemain, il mourait malgré tous les soins qui lui furent prodigués. »

CAGNONCLES. — Un incendie considérable s'est déclaré, hier soir, à Cagnoncles. Une demi-douzaine de maisons et huit ou dix granges et étables ont été la proie des flammes. La lueur de l'incendie était tellement intense qu'on l'apercevait très bien de Cambrai.

On ne sait comment le feu a pris. La plupart des bâtiments incendiés étaient assurés.

Etat-Civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 8 JUILLET. — Julienne Carre, rue du Tilleul cité Derville 34. — Marie Maroo, rue du Flot 25. — Gustave Piels, chemin des Couteaux maisons Ve Bonte 4. — Elise Masure, rue de l'Epeule cour Desrousseaux 8. — Henri Verhaegen, rue de Wasquehal 16. — Jeanne Ottevaere, rue des Longues-Haies 154. — Elodie Vandekerckhove, rue de Mouveaux cour Petit 70.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 8 JUILLET. — Irma Dumoulin, 14 ans Hospice. — Paul Debruyne, 3 ans rue des Vélocipèdes 32. — Gabrielle Couplet, 4 mois rue des Trois-Ponts. — Philippine Lebrun, 70 ans ménagère rue du Tilleul cour du Coq-Français. — Marthe Deledalle, 7 mois rue de la Perche fort Briet 3. — Elise Danel, 1 jour rue Archimède cour Delporte 3.

MARIAGES du 8. — Aimé Delcourt, 55 ans peintre-décorateur et Rébecca Deldalle, 50 ans sans profession. — Séraphin Masurel, 26 ans fileur et Appoline Liebert, 22 ans soigneuse. — Victor Fremaux, 24 ans employé de commerce et Clara Stalins, 23 ans bobineuse. — Jules Delebarre, 26 ans peintre en équipages et Odille Merlin, 24 ans sans profession. — Joseph Lebrun, 55 ans peintre et Sophie Leclercq, 19 ans soigneuse.

CONVOIS FUNÈBRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille **Gahyde-Derreumaux**, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur **Richard Gahyde**, décédé à Toufflers, le 7 juillet 1882, à l'âge de 66 ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 10 dudit mois, à 9 heures en l'église de Toufflers. — L'assemblée à la maison mortuaire, Grand'Route, près le Bureau des Douanes.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 10 juillet 1882, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Mademoiselle **Elise Humel**, décédée subitement à Roubaix, le 22 juin 1882, dans sa cinquante-sixième année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 10 juillet 1882, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur **François-Joseph Planquart**, époux de Dame **Céline Pennel**, décédé à Roubaix, le 9 juin 1882, à l'âge de 43 ans et 2 mois. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le lundi 10 juillet 1882, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Dame **Victoire Facon**, veuve de Monsieur **Eucher Briché**, décédée à Roubaix, le 25 mai 1882, à l'âge de soixante-et-onze ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel aura lieu à Roubaix, le dimanche 16 juillet 1882, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur **Jean-Baptiste Lemaire**, décédé à Roubaix, le 9 juillet 1882, à l'âge de 72 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel aura lieu à Roubaix, le dimanche 16 juillet 1882, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur **Jean-Baptiste Lemaire**, décédé à Roubaix, le 9 juillet 1882, à l'âge de 72 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré au Maître-Autel de l'église paroissiale de Notre-Dame, à Roubaix, le lundi 10 juillet 1882, à 10 heures 1/4, pour le repos de l'âme de Dame **Françoise-Marie-Joseph Honoré**, veuve de Monsieur **Louis Derville**, décédée à Roubaix, le 29 juin 1881, dans sa 69e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Lettres mortuaires et d'Obits

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix*, dans le *Mémorial de Lille* et dans la *Gazette de Tourcoing*.

TRAMWAYS

DE ROUBAIX A LILLE. — 1er départ, à 8 heures du matin; dernier départ, à 9 heures du soir.

DE LILLE A ROUBAIX. — 1er départ, à 8 heures du matin; dernier départ, à 9 heures du soir. — Départ toutes les 30 minutes. — A minuit, un train spécial part de la place du Théâtre de Lille à la place de Roubaix.

MESSAGERIES par tramways de Roubaix à Lille et de Lille à Roubaix. Trois fourgons par jour, de Lille à Roubaix et vice versa. Le tarif est en moyenne de 70 c. les 100 k.; par tonne 60 cent. Tous les colis sont pris ou portés à domicile, sans augmentation de frais.

DE ROUBAIX A TOURCOING. — 1er départ, à 7 h. 30 matin. Tous les 1/4 d'heures jusqu'à 9 h. 15 du soir, pour la place de Tourcoing et 10 heures pour le Dépôt.

DE TOURCOING A ROUBAIX. — 7 h. 30 matin jusqu'à 9 h. 15 soir place de Roubaix; 9 h. 45 jusqu'au Dépôt.

DE ROUBAIX A LANNOY. — 1er départ, 7 h. 15; dernier, 9 h. soir Départ toutes les 25 minutes.

DE LANNOY A ROUBAIX. — 1er départ, 7 h. 50; dernier, 9 h. 1/2. Départs toutes les 25 minutes.

DE WATTRELOS (*Laboureur*) A LA GARE DU NORD. — 1er départ, 7 h. 05 matin, jusqu'à 9 h. soir. — Départ tous les 1/4 d'heures.

DE LA GARE DU NORD *au Laboureur*. — 1er départ, 7 h. 25 matin, jusqu'à 9 h. 45 soir. — Départ tous les 1/4 d'heures.

HALLES & MARCHES

Les Halles sont ouvertes tous les jours de 4 h. 1/2 du matin jusqu'à 8 h. du soir. — La criée commence à 5 h. 1/2 du matin et se termine à 8 heures.

POSTES & TÉLÉGRAPHES

Bureaux, rue Nain, n° 1

Ouverts au public depuis 7 h. matin en été et 8 h. l'hiver, jusqu'à 9 h. soir. — Un service télégraphique jusqu'à minuit.

ARRIVÉE DES COURRIERS. — 1re distribution : Paris, Lille, Angleterre, Tourcoing, Belgique, 7 h. matin. — Deuxième : Lille, Reims, ligne de Busigny, Tourcoing, 11 h. matin. — Troisième : Paris, Lille, Belgique, Tourcoing, 2 h. soir. — Quatrième : Lille, Belgique, Tourcoing, Angleterre, 5 h. soir.

DÉPART. — Premier : Angleterre, Lille, Tourcoing, Belgique, dernière levée, 8 h. 40 matin. — Deuxième : Paris, Lille, Tourcoing, Belgique, dern. lev., 11 h. 50 matin. — Troisième : Tourcoing, Courtrai, Gand, dern. lev., 3 h. 35 soir. — Quatrième : Reims, ligne de Busigny, Fourmies, Cadry, dern. lev., 5 h. 40 soir. — Cinquième : Paris, Angleterre, dern. lev., 7 h. 45 soir. — Sixième : Paris, Lille, Angleterre, Belgique, Tourcoing, dern. lev., 8 h. 55 soir.

SAISON DES BAINS DE MER

La Compagnie du Chemin de fer du Nord vient d'augmenter le nombre des billets d'aller et retour qu'elle délivre, du 1er juillet au 30 septembre, valables du samedi au lundi, de la veille au lendemain du 14 juillet, et de la veille au lendemain du 15 août :

ARRAS, pour le Tréport, 29,50 (1re classe), 22,50 (2e), — Saint-Valéry, 22 15, 16 65 — Le Crotoy, 22 90, 17 10 — Berck, 23, 17 80 — Etaples, 18 45 13 80.

AVESNES, — même directions, excepté le Tréport — 41 40, 31 — 41 50, 31 — 42 40, 32 45 — 57 80, 28 35.

DOUAI. — 34 40, 25 75 — 26 95, 20 20 — 27 70, 20 80 — 27 80, 21 50 — 23 25, 11 50.

LILLE. — 40 25, 30 15 — 28 45, 21 30 — 29 35, 22 — 29 45, 22 70 — 24 90, 18 70.

ROUBAIX. — 41 75, 31 30 — 29 95, 22 45 — 30 85, 23 20 — 30 95, 23 80 — 26 40, 19 80.

SAINT-POL. — excepté le Tréport — 14 95, 11 20 — 15 90, 11 85 — 16, 12 65 — 11 40, 8 55.

TOURCOING. — 42 05, 31 60 — 30 55, 22 80 — 31 20, 23 40 — 31 25, 24 10 — 26 80, 20 10.

VALENCIENNES. — 40.40, 30.30 — 32.85, 24.60, — 32.85, 24.60 — 33.95, 26.05 — 29.35, 22.

ARMENTIÈRES pour Boulogne, 18.60, 14.05 — Wimille-Wimereux, 18.60, 14.05 — Calais, 16.35, 12.10 — Gravelines, 14.20. 10.60 — Dunkerque, 12.40, 9.50.

ARRAS. — Mêmes directions — 23.40, 17.55 — 24.75, 18.55 — 23.25, 17.50, 20.85, 15.70 — 21, 15.85.

AVESNES. — 39 90, 29 95 — 40 95, 30 75 — 36 60 27 45 — 34 35, 25 75 — 33 10, 24 85.

BÉTHUNE. — 18 45, 13 80 — 19 80, 14 85 — 16 05, 12 — 13 80, 10 35 — 13 80, 10 35.

BUSIGNY. — 38 80, 29 10 — 40 05, 30 10. — 35 65, 26, 70 — 33 48, 25 05 — 30 20, 24 10.

CAMBRAI. — 34 15, 25 65 — 34 15, 25 65 — 31 20, 23 40 — 29 05, 21 75 — 27 40, 20 50.

DOUAI. — 26 65, 19 95 — 27 70, 20 80 — 24 40, 18 30 — 22, 16 50 — 21 45, 16 05.

HAZEBROUCK. — 13 80, 10 35 — 13 80, 10 35 — 11 65, 8 70 — 9 25, 6 90, 5 65.

LENS. — 22, 16 50 — 23 25, 17 50 — 19 50, 14 65 — 17 40, 13 — 17 40, 13.

LILLE — 20 70, 15 50 — 21 75, 16 30 — 17 40, 13 — 15 60, 11 70 — 14 15, 10 60.

MAUBEUGE. — 36, 27 — 39 90, 29 95 — 32 90, 24 70 — 30 85, 23 15 — 29 35, 22.

ORCHIES. — 24 30, 18 20 — 26 05, 19 50 — 21 70, 16 30 — 19 60, 14 75 — 18 60, 13 95.

ROUBAIX. — 20 70, 15 50 — 23 65, 17 70 — 17 40, 13 — 15 60, 11 70 — 14 15, 10 60.

SAINT-OMER. — 10, 7 50 — 10, 7 50 — 7 75, 5 85.

SAINT-POL. — 16 35, 12 40 — 17 70, 13 25 — 20 50, 15 30

TOURCOING. — 20 70, 15 50 — 24, 17 95 — 17 40 13 — 15 60, 11 70 — 14 15, 10 60.

VALENCIENNES. — 30 05, 22 45 — 30 70, 22 95 — 26 20, 19 60 — 23 95, 18 — 22 90, 17 15.

Belgique

MONS. — On ne parle, au faubourg d'Havré, dit la *Tribune de Mons*, que de l'enlèvement d'une pensionnaire de l'Hospice des aliénées, lequel serait effectuée de la manière suivante : Quelques aliénées, sous la garde d'une surveillante de l'Hospice, se promenaient du côté de « la Bascule, » lorsqu'un individu bien mis s'approcha du groupe, prit à part l'une des aliénées, lui parla quelques temps, puis la fit monter avec lui dans une voiture qui attendait non loin de là; et qui s'engagea au galop dès que la portière se fut refermée, dans la chaussée de Mons à Chimay.

La surveillante s'élança à grands cris à la poursuite du ravisseur et parvint à faire arrêter la voiture. A ses réclamations, l'individu répondit : « Je suis le neveu de cette dame. Ses enfants l'ont fait enfermer bien qu'elle ne fût pas folle. Je la délivre. » Et il fit un signe au cocher, qui fouetta vigoureusement ses chevaux, et bientôt la voiture disparut aux yeux de la surveillante, et des faubouriens, que cet événement avait mis en émoi.

BEAUMONT. — Un duel au pistolet, provoqué par une femme, a eu lieu mardi, près de Feignies (frontière française), entre un Français, nommé C..., et un étudiant de l'Université libre de Bruxelles, K..., un riche Roumain, fort connu dans le monde du sport. Ce dernier a reçu la balle de son adversaire dans la tempe et il est tombé foudroyé.

TOURNAI. — Un jeune prêtre du diocèse de Tournai, M. l'abbé Octave Cambier, de Souvret, a soutenu jeudi, d'une manière extrêmement brillante, ses thèses pour la licence en théologie. Il les a exposées avec une remarquable clarté, avec une grande hauteur de vues. Pendant deux heures, il a discuté avec une logique invincible, répondant victorieusement à toutes les objections qui lui étaient opposées par plusieurs professeurs et prêtres de l'assistance.

Rarement les antiques Halles de Louvain ont été témoins d'une joûte aussi magnifique et aussi intéressante ; rarement un jeune récipiendaire a fait preuve d'autant de talent et de science. Nous pouvons le dire. M. Cambier est un des prêtres les plus distingués du diocèse de Tournai, un de ceux qui lui feront le plus d'honneur.

OSTENDE. — L'*Opinion* publie quelques détails sur les travaux qui seront sous peu entamés dans ce port : « Voici, dit le journal anversois, l'état actuel du port d'Ostende, état qui constitue déjà, comparativement à celui existant il y a quelques années, une amélioration sensible : Le fond de la passe d'entrée est à la côte 3,50 mèt. La marée haute moyenne des vives eaux correspond à la côte 4.5. La marée haute moyenne des mortes eaux correspond à la côte 3.50. Ce qui fait que dans le premier cas 8.25 mètres et dans le second 7 mètres de profondeur à l'entrée de la passe. Le busc de l'écluse du bassin est à — 1.50. On peut écluser des navires ayant au plus 65 mètres de long. On construira, entre autres travaux, une nouvelle écluse de navigation de 200 mètres de longueur et dont le busc sera à — 4.00 mètres. On est occupé à faire les expropriations nécessaires à l'exécution des travaux. »

TRIBUNAUX

JUSTICE ADMINISTRATIVE

ABATTOIR. — DISTANCE INSUFFISANTE DE LIEUX HABITÉS. — REFUS D'AUTORISATION

La ville de Remiremont (Vosges) avait obtenu, à la date du 19 mars 1879, du préfet des Vosges l'autorisation de construire un abattoir. Cet abattoir devant être construit à 47 mètres seulement des dépendances d'une maison appartenant à la dame Fayelle, celle-ci poursuivit devant le conseil de préfecture des Vosges l'annulation de l'autorisation donnée, mais elle n'obtint pas gain de cause. Alors elle eut recours au conseil d'État qui vient, dans son audience du 30 juin, d'annuler l'arrêté du conseil de préfecture des Vosges, confirmatif de l'arrêté préfectoral.

CHOSES ET AUTRES

On fait un peu de musique dans un salon bourgeois.

La petite fille de la maison joue depuis vingt-cinq minutes la *Fête du village*.

— Comme c'est joli, murmure une dame, on croirait entendre les paysans qui s'éloignent.

Un monsieur se penchant vers un ami :

— S'ils pouvaient emmener le piano.

***

En police correctionnelle :

— Votre profession ?

— Colleur d'affiches électorales, mon président.

— Comment ; mais si vous ne collez des affiches que pendant les périodes électorales, vous devez avoir beaucoup de morte-saison. Que faites-vous pendant ce temps-là ?

— Mon président, je pousse à la dissolution !

***

Un Italien vantait le talent poétique d'une de ses jeunes compatriotes.

— Elle a, disait il, du Dante, de l'Arioste et, surtout, du Tasse, en lui étant, il est vrai, un peu inférieure.

— Oui, je comprends, dit Taupin. Enfin, c'est une *demi-Tasse !*

***

Un de nos honorables députés a été atteint de folie.

Le malheureux passait d'une chambre dans une autre en criant :

« Vos billets !... Messieurs !... vos billets !... » ou bien : « Carpentras !... Dix minutes d'arrêt... »

Hier, il s'est mis au balcon et a crié pendant une heure :

« Vive la ligne !... vive la ligne !... »

On a cru à un vieux révolutionnaire. Explication prise, l'infortuné voulait simplement crier : « Vive la ligne de chemin de fer. »

***

Un réserviste se plaint de n'avoir pas fermé l'œil depuis quinze jours, à cause des punaises qui pullulent dans sa chambrée.

— Dans la nôtre, ajoute un de ses camarades, il en est bien venu quelques-unes, mais elles n'y restent pas... Ça sent trop mauvais !

***

Une maman gronde son enfant.

— Entêté ! toujours les doigts dans ton nez !...

— Voyons, maman... fait le bébé d'un air désespéré, il faut bien que je les mette quelque part !

***

Propos marseillais :

— On nous *reproche* d'avoir de *l'assent* et de faire sonner les *s*, eh bien, mon *cer*, à Carcassonne, c'est bien pis, ils ont tellement de *l'assent* qu'ils prononcent même les points sur les *i*.

REVUE DES SCIENCES

Les maladies inguéries et les maladies inguérissables. — La rage et le cancer. — Multiplicité des médicaments qui ont été opposés à la rage. — Le jaborandi et la pilocarpine. — La question du traitement de la rage à l'Académie de médecine. — Rapport de M. Bouley. — Le fait de guérison observé à Caen. — Doutes soulevés sur la réalité du caractère rabique de la maladie. — Difficulté de confondre la rage confirmée avec une autre maladie. — La pilocarpine dans la rage déclarée et dans la période d'incubation de cette maladie.

La rage et le cancer sont demeurés jusqu'ici inguéris : est-ce à dire qu'il faille les déclarer à jamais inguérissables et se tenir, en leur présence, dans une sorte d'inaction fataliste ? Un certain nombre de médecins le pensent. Je crois, pour mon compte, ce découragement préjudiciable à l'intérêt des malheureuses victimes de ces deux fléaux, non moins qu'à la dignité de l'art. Les frontières du possible sont mobiles, mais elles ne reculent pas d'elles-mêmes et il faut, par des efforts assidus et persévérants, tendre toujours à les porter plus loin. En ce qui concerne la rage, le découragement s'explique, s'il ne se justifie pas. Dans la série des médicaments actifs il n'en est pas un peut-être qui n'ait eu son heure de lutte contre cette cruelle maladie et qui n'ait accusé son impuissance. Tout y a passé, ou peu s'en faut, depuis les premiers rôles jusqu'aux comparses, et aucun moyen nouveau n'a surgi à l'horizon de l'art de guérir qui n'ait été employé contre la rage : l'opium à doses énormes, le mercure, la cantharide, le curare, l'acide prussique, à côté de l'innocent mouron rouge, de l'insignifiante poudre d'écailles d'huîtres ; on a saigné à blanc les malheureux hydrophobes : on les a soumis à la pratique de la transfusion du sang ; on leur a injecté de l'eau tiède dans les veines, on les a électrisés à outrance, et, de toutes ces pratiques, pas une seule n'est restée qui puisse mitiger la rigueur de ce terrible verdict : « Toute hydrophobie déclarée est incurable. » Est-il absolument définitif ? Je n'en crois rien, et j'estime qu'il faut s'obstiner à en appeler et à chercher. Le succès est à la merci d'une induction fondée ou d'un hazard heureux. Peut-être est-il prudent de plus compter sur la seconde chance que sur la première.

Il y a quelques années, nous est venu du Brésil un précieux médicament dont la flore de ce pays, si riche est encore si imparfaitement connue, avait gardé jusqu'ici le secret. Je veux parler du *Jaborandy* (*Pilocarpus pennatifolius*). C'est un arbre de moyenne taille, dont un échantillon vivant existe au Jardin des Plantes. Ses feuilles composées ont, de chaque côté, six ou sept folioles et constituent la partie de cette plante qui est utilisée en médecine. Donné d'une certaine façon et à doses convenables, le jaborandi a la propriété d'exciter à un degré incroyable, et avec une assez grande certitude d'action, deux sécrétions importantes : celle de la salive et celle de la sueur. Presque toutes les autres glandes accusent aussi, sous son influence, un degré marqué de suractivité ; mais les deux premiers faits sont surtout marqués et ils suffissent pour donner à ce médicament précieux sa physionomie propre et pour tracer le cercle de ses applications utiles. Grâce à lui, on peut diriger avec certitude les fonctions sécrétoires de la peau qui jouent dans l'économie de la santé et dans la production des maladies un rôle constaté par l'expérience. C'est certainement une des acquisitions les plus importantes de la médecine de ce siècle qui a vu naître cependant la morphine, le chloroforme, la quinine et tant d'autres médicaments royaux.

Toutes les substances végétales qui sont douées de propriétés médicamenteuses contiennent un ou plusieurs principes actifs, dans lesquels ne se résument pas, comme autant de *quintessences*, ainsi qu'on le croit à tort, toutes les propriétés du médicament qui les fournit, mais qui en reproduisent néanmoins quelques-unes, sous une expression condensée, en rapport avec leur extrême activité, sous un petit volume. La chimie analytique, qui s'est ingéniée avec tant de succès, depuis soixante ans, à retirer les principes actifs, ou alcaloïdes, des plantes, n'a pas tardé à soumettre les feuilles du jaborandi à cette épreuve et elle en a obtenu la *pilocarpine*, précieux médicament qui a pris d'emblée, et pour ne plus le laisser, son rang parmi nos ressources les plus actives et fait en ce moment singulièrement parler de lui à propos de la rage qui aurait enfin trouvé en lui son remède si longtemps attendu. Je dis *remède* et non pas *spécifique*, parce que son utilité, si elle arrivait à être mise hors de doute, serait passible d'une explication physiologique et ne consisterait pas dans un fait de constatation empirique, réfractaire à toute théorie.

La rage, il faut lui rendre cette justice, n'abuse pas de la tribune de l'Académie de médecine, et il semble, tant on croit savoir de cette maladie ce qui est et demeurera accessible à nos recherches, qu'il y ait une certaine lassitude des esprits à son endroit. Deux communications récentes viennent de la remettre en scène : l'une qui a trait à des expériences de laboratoire tendant à démontrer que le virus rabique concentrant ses effets dans les centres nerveux et particulièrement à la partie supérieure de la moelle épinière, ces organes accusent, quand on en inocule la substance, une virulence particulière ; l'autre présentant la pilocarpine comme un moyen de guérison de la rage.

Un fait paraît bien établi, c'est que les cas où la médecine a obtenu dans l'hydrophobie des demi-succès, et les cas plus rares dans lesquels elle a rencontré des succès complets, mais habituellement contestés, sont ceux où l'on a eu recours à des médicaments excitant la sueur ou la salive. La méthode russe qui consiste dans l'emploi des bains de vapeur prolongés, associé à des sudorifiques douteux et les frictions mercurielles poussées jusqu'à salivation sont, à mon avis, les seuls moyens qui méritent quelque confiance. Partant de là, je proposai, il y a quatre ans, l'emploi du jaborandi et de la pilocarpine pour combattre la rage. « Je fonde, disais-je à ce propos, théoriquement il est vrai, les plus grandes espérances sur l'emploi du jaborandi et de la pilocarpine dans le traitement de la rage. Je suis très décidé à essayer ce médicament dès que l'occasion s'en présentera. Il est bien probable que, chez le chien devenu enragé spontanément ou par morsure, le virus rabique s'élimine par la salive : aussi est-il rationnel d'exagérer cette secrétion, et par suite cette élimination, chez les hydrophobes. Le jaborandi, et si le malade ne peut boire, l'injection de pilocarpine sous la peau peuvent être très utiles dans ce cas. J'ai gardé pendant trente-six jours un chien mordu par un animal enragé, et je me disposais à le soumettre, une fois la rage déclarée, à l'action de la pilocarpine, mais la mort est survenue d'une manière inattendue le lendemain même du jour où la rage avait commencé et la matière de l'expérience m'a ainsi fait défaut. »

J'en appelais à des essais. Un médecin distingué de Caen, M. Denis-Dumont, qu'il ait répondu à cet appel ou que l'idée lui en soit venue spontanément, est entré dans cette voie d'expérimentation, et il a signalé à l'Académie de médecine un cas de guérison d'une hydrophobie confirmée obtenu par l'emploi d'injonctions de pilocarpine. M. Bouley, rapporteur futur de ce travail, a incidemment, et à propos d'un autre rapport, émis des doutes sur la réalité de la rage que M. Denis-Dumont croit avoir guérie par ce moyen. Les détails de cette observation, qui ont été publiées jusqu'ici, ne permettent pas cependant de croire qu'il ne s'agissait pas d'une hydrophobie véritable, mais bien d'une névrose convulsive ayant avec la rage une simple ressemblance de physionomie. La confusion n'est guère possible pour un médecin attentif qui assiste, heure par heure, au douloureux tableau se déroulant sous ses yeux et qui n'en perd pas un seul trait : le fait d'une inoculation antécédente : la longue durée de l'incubation pendant laquelle le poison prend possession de l'organisme et y prépare l'explosion de la rage ; le frisson caractéristique qui ouvre chaque accès convulsif ; l'influence de la vue d'un liquide ou d'un objet brillant, d'un bruit soudain pour ramener cet accès ; leur brièveté, leur répétition fréquente, leur forme très spéciale, sont autant de caractères qui groupés ne laissent guère place à l'erreur. La seule affection qui puisse simuler l'hydrophobie rabique est cette maladie singulière qui offre la physionomie de la rage, mais à laquelle manque le fait caractéristique d'une morsure virulente, et qui paraît marquée au coin d'une moindre léthalité que la rage vraie. J'ai eu l'occasion d'en observer un cas. Il y a vingt ans environ et j'ai pu me demander, tant l'identité des symptômes était complète, si cette hydrophobie ne serait pas un exemple infiniment rare de rage spontanée chez l'homme. Sans doute, le chien, le chat, le loup et le chacal sont jusqu'ici les seuls animaux qui paraissent aptes au développement de la rage spontanée ; mais qui pourrait affirmer que, dans des circonstances exceptionnelles, ce privilège fâcheux de la spontanéité rabique ne sorte pas de cette catégorie restreinte ? Il eût été désirable que M. Denis-Dumont eût recours, comme pierre de touche, à l'inoculation de la salive de son malade à des lapins, animaux que des expériences dont j'ai parlé dans une de mes précédentes *Revues* ont montré extraordinairement impressionnables au virus rabique, et qui, pour le plus grand avantage de l'expérimentation, offrent cette particularité que la période d'incubation entre l'inoculation et le développement de la rage est extrêmement courte. Au cas où cette inoculation eût réussi, ce fait, rapproché de l'antécédent d'une morsure virulente et de la physionomie des accidents, eût écarté toute apparence de doute.

Une discussion qui se complètera, je l'espère bien, a été soulevée par le rapport de M. Bouley (rapport qui roulait à peu près exclusivement sur un fait de guérison réputée de rage dans un cas où la pilocarpine avait été associée d'une manière vraiment confuse à d'autres médicaments actifs) et a fourni à MM. G. Sée et Dujardin-Beaumetz l'occasion d'émettre des doutes sur la valeur de la pilocarpine dans le traitement de la rage. M. Sée a employé ce moyen inutilement sur un malheureux malade dont la rage, développée depuis deux jours, était si bien arrivée, au moment de son admission à l'hôpital, à son paroxysme le plus élevé, que la mort survenait le lendemain même. M. Dujardin-Beaumetz, de son côté, analysant les vingt-trois cas de rage qui ont été traités dans les hôpitaux de Paris en 1881, a constaté que six fois la pilocarpine a été employée et que six fois elle n'a paru donner aucun résultat favorable. Ce bilan est lugubre et ne semble, à première vue, permettre qu'un médiocre espoir. Mais il faut ne pas oublier, d'une part, l'effroyable léthalité de la rage quand elle est développée ; d'une autre part, l'influence que doit nécessairement exercer sur le résultat l'époque tardive où le médicament a été employé. Que peut-on en attendre quand l'organisme est en puissance complète de ce virus ? Il faudrait que la pilocarpine fût employée dès le début des accidents, et l'on sait que les hydrophobes ne sont transportés dans les hôpitaux que quand les accès de rage se sont déjà manifestés. Si le cas de succès de M. Denis-Dumont sort bien démontré de la discussion, on ne pourra lui opposer les insuccès antérieurs ; il conservera sa valeur propre et justifiera certainement de nouvelles tentatives du même genre.

Mais en admettant même qu'il faille renoncer péniblement à cette lueur d'espérance, il sera permis au moins de se demander si ce traitement employé, non pas d'une manière continue, mais avec une certaine persévérance, dans la période d'incubation de la rage, ne parviendra pas, dans un bon nombre de cas, à l'empêcher d'éclore. Dans cette phase si longue où l'on vit dans des conditions apparentes de santé, mais où l'on est placé sous le coup de la plus effroyable des menaces, le virus fait silencieusement son œuvre. Diffusé d'abord en quelque sorte dans tout l'organisme, il se concentre peu à peu dans les centres nerveux et y prépare les accidents terribles qui vont éclater. A ce moment, il est trop concevable que tout échoue ; mais, avant ce terme fatal, le virus, qui est évidemment matériel et soumis, comme tel, à ce tourbillon qui renouvelle l'organisme, peut très bien se présenter aux soupapes dont le jeu assure les actes d'élimination. La pilocarpine lève une de ces soupapes, et la plus active sans doute, puisque la virulence de la salive indique que ce fluide en est particulièrement imprégné. Il est donc très permis d'espérer que la salivation provoquée par ce médicament, à plusieurs reprises et après une cautérisation préalable des morsures (pratique que rien ne peut suppléer), donnerait des chances d'immunité très sérieuses. C'est, à mon avis, sur ce terrain que la question et l'expérimentation doivent être portées ; mais, en attendant, pas de découragement : on ne fait rien de bon avec ce sentiment, pas plus en médecine qu'ailleurs. On n'est, ici, en présence ni de l'impossible, ni même de l'improbable. C'est affaire de persévérance et de tâtonnements, et le progrès est au bout (1).

FONSSAGRIVES.

(1) La discussion académique sur le traitement de la rage par la pilocarpine a été close trop tard pour que je puisse en donner aujourd'hui les conclusions. C'est une question sur laquelle je reviendrai.

BULLETIN DU COMMERCE

Cotons

Le Havre 8 juillet.

Cotons (clôture) bonne demande, prix très fermes. Ventes de la journée 2500 balles.

On cote très ordinaire Louisiane sur août 81, sur octobre 84,50 les 50 kilos.

Liverpool, 8 juillet.

Cotons (clôture du marché) — Vente de la journée 12,000 balles dont 2000 pour la spéculation et l'exportation 8000 pour la consommation.

Marché soutenu.

Importations du jour 15,000 balles.

Produits divers

Anvers, 8 juillet.

Froments fermes, prix en hausse.
Seigles meilleure demande, prix plus fermes.
Pétrole tendance calme.
Disp. 17 1/2, courant 17 1/2 août 17 3/4; sept. 18 1/8; oct. 18 3/8, 4 derm. 18 3/8.
Sucre tendance plus ferme.
Disp. 51,50.
Oct-déc. 52,87.
Cafés lourds. On a vendu 100 sacs Haïti régulier